



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12<sup>e</sup> séance du mardi 11 février 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2019/50 de la Municipalité, du 28 novembre 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'350'000.- pour le renouvellement et l'extension des infrastructures WIFI dans les écoles ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par le budget du Service des écoles primaires et secondaires, rubrique 5800.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi onze février deux mil vingt.

La présidente :



Le secrétaire :